



Janvier 2023 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 16 janvier 2023 et dans le cadre du projet "CasaNova" de transformation de "La Médiathèque", le Conseil municipal a adjugé les mandats comme suit :
 - CFC 112.1 démolitions gros œuvre à l'entreprise PROBAT Group SA;
 - CFC 211 sciage et démolition de béton armé à l'entreprise DISCOBETON SA.
- Lors de sa séance du 16 janvier 2023, le Conseil municipal a décidé de réaliser l'aménagement des terrasses suivantes, dans le cadre du chantier de l'aménagement du centre-ville, et a adjugé la fourniture des parasols à l'entreprise STORES Chablais SA :
 - Restaurant "BELLINI";
 - Tertianum "LA VENISE";
 - "HAVANA Café";
 - "JET PIZZA";
 - Boulangerie "MICHELLOD".
- Lors de sa séance du 16 janvier 2023 et dans le cadre des itinéraires cantonaux de VTT, le Conseil municipal a validé le principe de créer un itinéraire régional Valais E-bike sur le territoire de la Commune de Monthey.
- Lors de sa séance du 16 janvier 2023, le Conseil municipal a approuvé le projet du Service cantonal de la mobilité pour la réfection de la route d'Outre-Vièze, sur le tronçon situé entre le virage de Massillon et l'Ecole de Choëx. En outre, il a pris note que ce tronçon cantonal sera maintenu à une vitesse de 50 km/h.
- Lors de sa séance du 16 janvier 2023, le Conseil municipal a délivré à M. Michel BOISSET une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le Tea-Room - boulangerie-pâtisserie "L'ESCALE".
- Lors de sa séance du 23 janvier 2023 et dans le cadre du projet de construction des infrastructures scolaires, UAPE et sportives du "Mabillon V", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 23, installations électriques, à l'entreprise GRICHTING & VALTERIO ELECTRO SA.
- Lors de sa séance du 23 janvier 2023, le Conseil municipal a adjugé la réalisation des travaux préparatoires de la future route du Pont-Rouge à l'entreprise Raymond RITHNER SA.
- Lors de sa séance du 23 janvier 2023, le Conseil municipal a décidé de procéder à l'adaptation des tarifs de pension, dès le 1^{er} janvier 2023, pour les résidents du Home "Les Tilleuls", selon indications du Département cantonal de la santé, des affaires sociales et de la culture.

- Lors de sa séance du 30 janvier 2023, le Conseil municipal a décidé de :
 - réaliser la pose d'une conduite principale d'eau potable et de défense incendie pour boucler le réseau du "Quartier du Nant";
 - coordonner cette opération avec les travaux préparatoires de la route du Pont-Rouge.

Dès lors, il a adjugé les travaux de génie-civil nécessaires à la pose de la conduite principale d'eau potable et de défense incendie à l'entreprise Raymond RITHNER SA.

- Lors de sa séance du 30 janvier 2023, le Conseil municipal a décidé de réaliser l'aménagement de terrasses devant les établissements publics des avenues de la Plantand et des Alpes, dans le cadre du chantier de l'aménagement du centre-ville, et a adjugé la fourniture des dalles en granit à l'entreprise Imporphyre SA.
- Lors de sa séance du 30 janvier 2023, le Conseil municipal a délivré à M. Quentin VAUCHER une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café-restaurant - self-service "MANORA".

Etabli et publié le 13 mars 2023